

À ceux qui aiment la jeunesse d'Alsace

Depuis de nombreuses années, l'AFGES, première organisation représentative des étudiants d'Alsace, dresse des constats objectifs et cependant préoccupants sur la situation des étudiants de notre région, et plus généralement de la jeunesse alsacienne.

Alors que l'AFGES elle-même s'approche d'un tournant décisif dans son histoire, elle estime que le moment est venu de rappeler avec force quelques uns de ces constats, de les partager, et d'inviter celles et ceux qui, sans arrière-pensée, affectionnent la jeunesse, à lui prêter main forte dans son combat. Car c'est bien d'un combat qu'il s'agit.

Une situation matérielle et sociale qui se dégrade

Qu'on le veuille ou non - certains préférant jouer les autruches - la précarité étudiante s'aggrave. Les conséquences sur les conditions de vie matérielles des étudiants, sur leur budget, sur le recours au salariat qui s'accroît, ne sont pas suffisamment appréhendées et prises en compte. Dans le même temps le service public des œuvres universitaires et scolaires est – pour le moins – largement défaillant.

Une précarité qui s'accroît¹

La précarité étudiante, c'est d'abord le coût exorbitant et exponentiel de la vie quotidienne de tous les étudiants. Cette situation entretient un malaise dans la situation matérielle et morale des étudiants.

Le coût de la vie

Au cours de la dernière décennie, le coût de la rentrée pour un étudiant en situation moyenne en Alsace (décohabitant primo-arrivant) a augmenté de 50 %, soit 33 points de plus que l'inflation. Dans le même temps, les aides sociales n'ont augmenté que de 23 % durant cette même période.

En Alsace, le budget moyen pour un étudiant primo-arrivant et décohabitant, est aujourd'hui de 2 524,03 euros, uniquement pour le mois de rentrée.



1. Les données et statistiques mentionnées sont issues des sources suivantes : « Indicateur du coût de la rentrée » www.fage.org, « La vie étudiante : repères » Observatoire de la Vie Etudiante - Edition 2011, « La santé des étudiants » - enquête 2009 de l'USEM, enquêtes menées par l'AFGES et le département de démographie de l'Université de Strasbourg – www.afges.org

L'accès à l'enseignement supérieur se trouve quant à lui, pour la première fois de l'histoire, en recul pour les classes populaires. Ainsi, la proportion des étudiants issus de familles modestes a reculé de 36 à 31 % selon l'Observatoire de la Vie Étudiante.

Le coût d'accès aux formations supérieures, bien que modeste dans les filières universitaires, augmente lui aussi de manière continue.

Quant au budget alimentaire, en 5 ans le prix du ticket de Resto U a augmenté de 10%, ce qui en réduit l'efficacité sociale pour les étudiants les plus démunis.

A cela s'ajoute une politique tarifaire sans rapport avec la mission sociale de cet opérateur, et avec un impact nécessairement négatif sur la santé publique et les pratiques alimentaires.

Le CROUS de Strasbourg, qui est censé être le « service de la vie étudiante », adopte en réalité depuis plusieurs années une politique tarifaire qui n'est absolument pas en adéquation avec les besoins et les moyens des étudiants avec ses produits de cafétérias, sandwiches et autres plats à emporter.

Personne n'est dupe : en prétendant s'adapter aux attentes de diversification des étudiants, déjà satisfaites par les entreprises privées, le CROUS cherche en réalité des marchés plus lucratifs, tout en réduisant son offre de restauration traditionnelle, qui est le cœur de sa mission sociale.

Le résultat est sans appel : en Alsace, 1 étudiant sur 3 déclare ne pas manger « parfois » ou « régulièrement » à sa faim, notamment pour des raisons financières. Cela est tout simplement inacceptable.

Conséquences sur les conditions de vie matérielle et sociale

Cette augmentation du coût de la vie a un impact fort sur le bien-être des étudiants.

En termes de santé notamment, plus de 15 % des étudiants de notre pays renoncent à se soigner pour des raisons financières chaque année. À Strasbourg, ce sont 7% des étudiants étrangers qui ne sont par exemple pas affiliés à un régime de sécurité sociale, et 11% de l'ensemble des étudiants alsaciens qui ne bénéficient pas d'une couverture complémentaire.

Globalement, près de 60 % des étudiants estiment que leurs ressources ne leur permettent pas de vivre dans de bonnes conditions.

Le recours au salariat étudiant

Pour palier à l'augmentation du coût des études, plus de 60% des étudiants sont obligés de se salarier dans notre région.

Or, au-delà d'un certain nombre d'heures de travail hebdomadaire, un emploi étudiant a des conséquences néfastes sur la forme physique, la concentration en cours, et finalement la capacité à réussir ses études... Alors même que le recours à ces emplois est dicté par la nécessité de financer ces études !

C'est un véritable cercle vicieux qui se met en place, puisque l'étudiant en situation d'échec à cause de son emploi ne peut toutefois renoncer à celui-ci, sous peine de devoir renoncer à ses études.

S'il était boursier, son retard dans le cursus le privera de droits aux bourses. Et le cercle vicieux se resserrera peu à peu sur l'étudiant.

Un service public gravement défaillant

Le CROUS de Strasbourg, comme tous les centres régionaux, a pour mission d'apporter des aides directes (les bourses) et indirectes (le logement à tarifs adaptés ainsi que la restauration sociale) aux étudiants, afin de leur permettre de vivre décemment durant leurs études.

L'objectif est cependant loin d'être atteint.

Une politique de logement aux antipodes des réalités

Le logement social est une victime collatérale d'une stratégie sans rapport avec les besoins des étudiants alsaciens.

Rappelons que, comme pour beaucoup de Français, le logement est le premier poste de dépense des jeunes et des étudiants. Chez les étudiants les plus défavorisés, la recherche d'un logement à tarif adapté est donc une priorité.

Le CROUS de Strasbourg, gère, en Alsace les résidences et cités universitaires. Toutes les statistiques montrent qu'à Strasbourg, le nombre de places en logement social est hautement insuffisant.

Alors que certaines cités universitaires sont vétustes et à la limite de l'insalubrité (décrépissement, sanitaires hors d'usage, punaises, cuisines collectives fermées...), la direction du CROUS fait le choix d'opter pour des rénovations « haut de gamme ».

A titre d'exemple, la Cité U Gallia et ses 300 places est fermée depuis quatre ans aux étudiants. Ce sont donc, en quatre ans, 1200 étudiants qui n'ont pu bénéficier d'une chambre à tarif social. Pourquoi quatre années de fermeture ? Certains ont expliqué de manière assez peu convaincante que la fermeture était en attente des travaux de rénovation... travaux qui n'ont débuté qu'à l'été 2014.

Quoiqu'il en soit, les travaux entrepris pour une enveloppe de 12 millions d'euros, visent à améliorer la sécurité ainsi que le confort dans la cité.

Ainsi va-t-on équiper chaque chambre rénovée d'une cabine sanitaire individuelle « tri-fonction » (douche, lavabo et toilette), en lieu et place des sanitaires collectifs. De fait, la surface de vie de la chambre s'en trouvera donc réduite d'autant.

Ces travaux sont tout à fait inutiles : avant sa fermeture, la Cité Gallia était la plus demandée de tout Strasbourg sans que personne n'ait trouvé à se plaindre des sanitaires collectifs. Ce n'est donc pas seulement de l'ornement, c'est du luxe, que les futurs locataires devront payer. Le loyer des chambres rénovées est ainsi substantiellement plus élevé : une chambre rénovée est louée moitié plus cher qu'une chambre universitaire classique.

Cloisonnement, réduction de l'espace de vie, augmentation du loyer : une véritable innovation sociale, en somme !

Dans le même temps, les cités U les plus vétustes auraient sans doute pu être rénovées, entretenues ou améliorées avec ces quelques millions d'euros.

L'auto-destruction de la restauration universitaire

Pour permettre aux étudiants de manger un repas chaud et équilibré, dans un lieu convivial, le tout à tarif social, la restauration universitaire a été créée au début du siècle dernier par les étudiants eux-mêmes.

Face à la massification de l'enseignement supérieur et pour pouvoir répondre aux effectifs décuplés d'étudiants, les œuvres universitaires ont été érigées en service public en 1955, avec un centre national (le CNOUS), et des centres régionaux (les CROUS), établissements publics administratifs, chargés d'apporter localement les réponses adaptées aux attentes des étudiants.

Aujourd'hui, le CROUS de Strasbourg accuse une chute vertigineuse de fréquentation dans les Restos U : 600 000 repas traditionnels (c'est à dire un repas chaud et équilibré à tarif social) ont été perdus en seulement deux ans, entre 2011 et 2013, et la situation s'aggrave encore avec la fermeture du Resto U Pasteur.

L'administration de l'État se plaît à expliquer que la raison principale de cette baisse est le manque de temps des étudiants pendant la pause méridienne, qui les contraint à délaissier les Restos U. Ou bien encore que les étudiants souhaitent des modes de restauration « plus souples, plus variés ». Et des modes de restauration plus chers, apparemment, à en juger par les tarifs pratiqués par le CROUS.

La réalité est bien différente. Que le manque de temps soit la cause d'une partie de la désaffection est possible, mais non avéré. D'autant qu'entre 2011 et 2013, aucune réforme pédagogique majeure n'a bouleversé le rythme quotidien des étudiants.

De fait, la qualité et la convivialité des restos U strasbourgeois s'est fortement dégradée au cours des dernières années. Ajoutez à cela un prix du repas en hausse constante, et il n'en faut pas plus aux étudiants pour faire un rapide calcul coûts / avantages.

Loin de s'émouvoir de cette chute de fréquentation, comme le ferait tout responsable d'un service public sensé, le CROUS de Strasbourg applique une stratégie très éloignée de sa mission sociale.

Ainsi, face à ce manque de temps qu'il présente comme la principale cause de la baisse de fréquentation, le CROUS « s'adapte ». Et l'on voit fleurir sur les campus des baraques à sandwich et autres « fast-food » de service public.

Le « ticket RU », qui coûte aujourd'hui 3,20 euros, transforme ainsi un repas équilibré en un « menu » composé d'un sandwich, d'une pomme et d'une bouteille d'eau, le tout à emporter.

Les bénéfiques valent apparemment mieux que des étudiants bien nourris, l'équilibre alimentaire des étudiants attendra.

Dans le même temps, le CROUS ferme, sans réelle compensation en termes de service public social, certains des restos U les plus utiles notamment en raison de leur éloignement (comme le RU Pasteur). La sécurité en péril, motif invoqué officiellement, cache en réalité un vrai motif économique : le Resto U traditionnel n'était plus rentable.

Le service public n'a-t-il pas justement pour mission d'assumer des services fondamentaux et par définition non « rentables » ?

Parallèlement, le CROUS développe « une offre alternative », et s'oriente également vers une politique de « mutualisation », avec l'ouverture des lieux de restauration ouverts aux non-étudiants, qui paient un tarif supérieur.

Sur le papier, ce pourrait être l'idée du siècle. En ces temps difficiles pour les finances publiques, mutualiser est une excellente initiative, et un peu de mixité sociale entre étudiants et citoyens alsaciens ne peut que favoriser des échanges enrichissants.

Pourtant, la réalité est tout autre. Dans les « Cafet' » CROUS du XXIème siècle, l'étudiant achète son menu sandwich, fruit et bouteille d'eau et est « invité » à le manger... à l'extérieur.

Le nouveau public, issu de la « mutualisation » déjeune pour sa part au chaud, avec des menus améliorés et des prix en conséquence et hors de portée du budget des étudiants nécessiteux. La « Petite Gallia », sur le boulevard de la Victoire, en est une flagrante illustration.

Quant à la question de savoir quel régime fiscal est appliqué à ces repas non sociaux pris par un public a priori non visé par le service public des œuvres universitaires... il y a matière à discussion.

Pour couronner le tout, le CROUS développe un service de « traiteur », sur place ou à emporter, et l'on peut aujourd'hui privatiser une ou plusieurs tables sur tout un niveau de resto U (comme au « 32 » du CROUS, à l'Esplanade) pour des menus... à 25 euros.

D'aucun admettra que ce ne sont pas les étudiants dans le besoin qui privatisent des tables et paient leur repas au prix fort... Une fois encore, la vocation sociale du « service de la vie étudiante » a du plomb dans l'aile.

Ainsi, quand Paris annonce des augmentations de budget en faveur des étudiants, la réalité locale est celle d'investissements menés au détriment de la qualité du service à l'étudiant.

En fin de compte, le cœur de la mission sociale de restauration se dégrade, au grand dam des personnels du CROUS et des représentants étudiants.

En matière de logement comme de restauration étudiante, alors que sa vocation est plus que jamais nécessaire et justifiée, le CROUS de Strasbourg fait aujourd'hui le lit des inégalités sociales, et dresse le couvert de la précarité étudiante.

L'amnésie délibérée de l'administration

Strasbourg a la particularité de compter, parmi les Restos U, quatre restaurants agréés : le Resto U du FEC, celui du Stift, celui de l'ORT et La Gallia, le Resto U de l'AFGES. Ces restaurants reçoivent un agrément du réseau des œuvres universitaires, qui leur permet de servir des repas équilibrés à tarif social, avec une compensation sous la forme de subvention, le tout étant moins coûteux pour l'État que des restaurants en gestion directe.

Cette situation est une particularité, héritage d'une histoire très liée à celle notre région. A la création des CROUS en 1955, ces restaurants ont été intégrés en complémentarité du service public, lequel avait pour mission de « seconder les initiatives et l'action des organismes qui poursuivent un but analogue ou complémentaire », selon la loi.

Les CROUS devaient donc compléter l'offre existante, le législateur avisé de 1955 ayant bien conscience que les dispositifs existants présentaient une source d'économie substantielle pour l'État.

Car c'est bien une évidence : un organisme plus souple en termes de gestion ne peut que coûter moins cher à l'État que la gestion directe, dès lors que la subvention versée est justifiée au regard de la mission remplie.

A titre d'exemple, les restos U agréés perçoivent une subvention de 10 à 60% (selon leur volume de repas) moins élevée que celles des CROUS. Avec cette subvention moindre, les restaurants agréés couvrent l'ensemble de leurs frais, alors que les CROUS ont en plus de leur subvention de restauration recours à des emplois de la fonction publique d'État, à des crédits d'investissements fléchés, et à l'appui de l'administration du CROUS qui n'est pas prise en compte dans leur subvention.

Alors que la fréquentation des Restos U du CROUS chutait régulièrement au cours des 15 dernières années, celle des restaurants agréés s'est maintenue.

Depuis de nombreuses années, la restauration universitaire agréée de Strasbourg n'ont eu de cesse de répondre au mieux aux attentes réelles des étudiants, comme des permanences plus nombreuses que celles des Restos U du CROUS, des horaires plus adaptés et donc plus amples, un accueil chaleureux et une cuisine de qualité.

Il ne s'agit pas là d'une comparaison à qui mieux-mieux. Les restaurants agréés doivent pouvoir compléter utilement le service de restauration étudiante à tarif social, et leur souplesse de gestion le leur permet. Chacun doit pouvoir s'en féliciter, dès lors que le service à l'étudiant est d'autant mieux rempli.

Il fut un temps pas si ancien – au début des années 2000 – où, pour permettre aux étudiants un meilleur accès aux restaurants universitaires, les Directeurs successifs du CROUS organisaient des réunions très régulières avec les restaurants agréés.

Autour de la table, on répartissait équitablement les permanences (repas des week-ends et vacances) en fonction des critères de capacité d'accueil, d'emplacement géographique et d'affluence des étudiants. Ces Directeurs (dont l'un est aujourd'hui président de l'Association des Directeurs de CROUS) avaient compris l'opportunité d'avoir, à Strasbourg, des restaurants agréés pour compléter sa mission de restauration, et leur permettre de mettre en œuvre, dans les restaurants gérés par le CROUS, des réformes comme le passage aux 35 heures sans la moindre difficulté, et sans que le service à l'étudiant en pâtisse.

Ainsi, en 2006 et en 2007, seuls 11 services de repas par an n'étaient couverts par aucune permanence de Resto U contre 105 en 2011 et en 2012 par exemple.

L'actuelle direction du CROUS a en effet décidé de n'assumer que les services de permanences les plus fréquentés, et d'ouvrir ses restos U sans concertation avec les restaurants agréés. Le résultat est une dégradation évidente de la qualité du service public.

La complémentarité, qui obéit de manière évidente au souci de l'économie du denier public n'est donc plus partagée par tous.

L'État, par l'intermédiaire de son établissement public local, met tout en œuvre, quoi qu'il s'en défende, pour faire disparaître les restaurants agréés.

Aujourd'hui, la direction du CROUS ne voit les agréés que comme une source de concurrence. Et cela n'a pas de limite : même lorsque des offres de petite restauration existent déjà sur les campus, à l'initiative des associations étudiantes, la direction du CROUS fait des pieds et des mains pour pouvoir y installer, elle aussi, sa cafétéria.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rendre à la faculté de médecine, où une cafétéria CROUS a vu le jour un an après celle gérée par les étudiants, à grands renforts d'investissements. Et pour une fréquentation désespérément décevante.

De fait, la vocation sociale est mise à mal par la recherche de nouvelles sources de revenus avec des marges plus élevées que la restauration traditionnelle, le tout en méconnaissant les besoins effectifs des étudiants en difficulté, et en supplantant autant que possible ce qui existe déjà.

Répondre concrètement aux besoins des étudiants

Face au constat alarmant de la situation des œuvres universitaires et scolaires, l'AFGES en Alsace, fait des propositions pour améliorer les conditions de vie étudiantes.

Notre fédération, profondément ancrée dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, est tout d'abord précurseur dans la mission de restauration aux étudiants.

A l'initiative de la restauration étudiante en 1927, elle est aujourd'hui acteur de ce modèle de restauration, qui a fait ses preuves et continue de fonctionner malgré les attaques dont il est l'objet, alors que dans le même temps, l'opérateur public délaisse cette mission sociale.

Si la revalorisation des bourses peut parfois permettre de pallier à l'augmentation du coût de la vie, ce n'est pas le cas pour les étudiants issus de la classe moyenne ou ceux qui, par la force des choses et l'injustice des effets de seuils, n'ont pas ou plus accès à ces aides.

C'est pour cela que, pour apporter une première aide à ces étudiants dans une situation plus que difficile, la FAGE et l'AFGES ont, avec l'aide de nombreux partenaires, créé en 2013 une épicerie solidaire et sociale sur le campus : l'Agoraé.

Cette épicerie, gérée par des étudiants bénévoles, a pour but d'aider les étudiants en grande difficulté à se nourrir, en leur proposant des denrées de première nécessité à des prix inférieurs de 90% aux prix du marché.

Le déni de démocratie étudiante

Cela fait des années que l'AFGES et sa fédération nationale, la FAGE, dénoncent cette situation. Une précarité étudiante qui augmente et qui ne trouve pour la combattre qu'un service public défaillant, aveugle et sourd aux attentes réelles des étudiants et aux revendications de leurs représentants.

Les actualités déversent régulièrement des flots de grandes annonces sur des engagements gouvernementaux pour aider les étudiants, claironnant que l'État fait de la jeunesse sa priorité : une revalorisation des bourses et la création de nouveaux échelons, le dispositif de caution locative, et des engagements à donner la parole aux jeunes.

Jamais ces annonces ne parlent en revanche des réductions budgétaires ou de l'absence de réévaluation au niveau des autres missions sociales que sont le logement et la restauration.

La revalorisation des bourses est l'arbre qui cache la forêt. De fait, l'État ne fait que donner d'une main, ce qu'il reprend très largement de l'autre.

Mais face à la dénonciation de sa stratégie, tout organisme a deux possibilités : se remettre en question pour s'améliorer, ou se réfugier dans le déni et l'auto-persuasion d'être seul détenteur d'une vérité. Cette dernière solution peut être plus ou moins convaincante, mais peu importe : elle est avant tout destinée à duper son monde.

Nous contestons les stratégies mises en œuvre par le CROUS, en particulier dans les domaines du logement et de la restauration. Mais de fait, la direction du CROUS ne l'accepte pas.

On ne s'étonnera pas, évidemment, que les conséquences de notre liberté de parole et de celle de nos élus finissent inmanquablement par nous retomber dessus avec fracas.

Mais quand nos élus étudiants du Conseil d'administration sont ignorés ou moqués, nous n'avons d'autre choix que de faire part de ses positions hors du Conseil, en public. Cela déplaît sans doute, mais c'est là un mandat impératif et légitime pour l'AFGES.

Ce que nous attendons aujourd'hui c'est, à l'image de nos élus locaux, une prise de position ferme et définitive des responsables élus au niveau national en charge des questions de jeunesse et d'enseignement supérieur, pour que les « priorités jeunesse » de chacun soit une réalité pour tous.

Il est plus que temps de faire confiance à la jeunesse, et de lui permettre de s'exprimer et de montrer ses capacités.

Aucune administration ne devrait pouvoir, dans un état de droit, s'asseoir avec tant de mépris sur ses engagements, et lutter avec autant de gabegies contre le bon sens, le tout avec la certitude que les lésés n'oseront pas contester ses positions. La politique du CROUS doit redevenir sociale et se rapprocher de la réalité du terrain et non plus s'aliéner dans une logique de profit.

Sava Bobtcheff, président fondateur de l'AFGES écrivait, en 1923 : « Un pays qui ne permet pas à ses jeunes de préparer leur avenir est un pays qui se meurt ».

90 ans plus tard, laisser cours à une telle politique de destruction des œuvres universitaires, c'est laisser mourir une partie de l'héritage et des espoirs de la jeunesse d'Alsace. Nous ne l'accepterons pas.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Losfeld'.

Jimmy LOSFELD
Président de l'AFGES